



Règlement intérieur du centre Namaste Yoga

pour le bon fonctionnement du centre

Le présent règlement a pour objet de préciser le fonctionnement du centre Namaste yoga , 13 rue Elie Cartan 38100 Grenoble.

Tous les élèves doivent en prendre connaissance et l'appliquer.

Article 1- Cotisation

Pour devenir membre du centre Namaste Yoga, il faut :

- être majeur, (ou remplir une autorisation parentale)
- remplir le bulletin d'inscription,
- Signer le règlement intérieur,
- s'acquitter du montant de la cotisation.

Quel que soit le motif, toute cotisation versée au centre Namaste Yoga n'est pas remboursable. En cas d'indisponibilité justifiée (problème de santé), la cotisation peut être reportée pour l'année suivante.

Chaque élèves a l'obligation de payer :

- le prix des cours pour l'année entière ou en cours.

Ce règlement peut s'effectuer en un ou trois en règlement par chèque. Il s'agit d'une facilité de paiement et non d'une inscription trimestrielle. **Pour bénéficiaire du paiement en plusieurs fois, tous les chèques doivent être fournis impérativement à l'inscription, et seront encaissés mensuellement sur les trois mois suivants l'inscription.**

Article 2 - Adhésion en cours d'année

L'adhésion peut cependant se faire en cours d'année, sous réserve de places disponibles. Dans ce cas le règlement se fait pour les trimestres restants et tout trimestre commencé est dû.

Article 3 - Séances d'essai

Pour permettre la découverte du yoga, Le centre autorise la participation active et **gratuite à un cours d'essai en début d'année scolaire(semaine du 13 septembre 2021)** ou en cours d'année (si inscription en cours d'année). Si **un deuxième cours d'essai est demandé, il sera facturé 10€ le cours.**

Article 4- Cotisation et inscription

Le chèque de règlement est établi à l'ordre de « Christel Cornu ».

Les inscriptions pour les anciens adhérents s'effectuent au mois de juin, leur faisant bénéficier d'un tarif préférentiel. Les inscriptions pour les nouveaux adhérents s'effectuent début septembre.

La priorité est donnée aux anciens adhérents. Toute cotisation versée est définitivement acquise.

Article 5- Contre-indication

Tout participant doit s'assurer auprès de son médecin que la pratique de l'activité choisie ne lui est pas contre-indiquée. Cette pratique se fait par conséquent sous la responsabilité de chacun.

Article 6 - Déroulement des cours

Les cours de yoga ont lieu au centre Namaste Yoga , 13 rue Elie Cartan 38100 Grenoble.

Les cours sont d'une durée de une heure. Il est dans l'intérêt de tous de respecter les horaires et d'être présents **10 minutes avant le début** de chaque cours. Les adhérents se doivent d'être ponctuels. L'arrivée dans les locaux est possible au maximum 15 minutes avant le cours et 5 minutes après le début du cours. Au-delà de 5 minutes, plus aucune entrée dans le cours ne sera possible afin de ne pas gêner le bon déroulement.

Pour les cours en vidéo si vous arrivez en retard, pensez à couper votre micro si vous êtes en retard.

La relaxation fait partie intégrante de la séance de yoga et permet d'acquérir une harmonie intérieure ; elle ne peut être dissociée de la séance de yoga et de ce fait, cependant je n'exige pas la présence de chaque adhérent du début à la fin du cours en visio, si vous vous sentez mal, il est préférable de vous déconnecter, ou de sortir de la salle avant le début de la relaxation.

Un coussin peut être nécessaire pour certaines personnes. Pour la relaxation, prévoir une couverture pour se couvrir.

Aucune tenue particulière n'est exigée, cependant des vêtements de sport souples et confortables sont conseillés.

Article 7-Calendrier des cours

Le calendrier des cours est établi en début d'exercice En règle générale, les cours ne sont pas assurés les jours fériés et durant les vacances scolaires, sauf avis contraire exceptionnel. **Date de début des cours semaine du 13 septembre 2021 à la semaine du 20 juin 2022.**

Coupages vacances et jours fériés :

- 23 octobre au 7 novembre 2021
- 18 décembre au 2 janvier 2022
- 12 février au 27 février 2022
- 16 avril au 1 mai 2022

Jours fériés :

- Jeudi 11 novembre 2022
- Jeudi 26 mai 2022
- Lundi 6 juin 2022

Tous les cours non effectués par l'élève ne sont pas récupérables et ne donnent lieu à aucun dédommagement. Cependant, à titre exceptionnel et après accord de Christel Cornu, il peut être consenti à l'élève qui en fait la demande, de récupérer les cours manqués sur d'autres cours.

En cas d'absence du professeur qui ne pourrait pas être remplacé, à titre exceptionnel, les élèves concernés pourront récupérer le cours sur un autre créneau horaire de son choix jusque fin juin de la saison en cours.

Article 8– Matériel, achat/location :

Les adhérents sont priés d'apporter leur propre matériel (en raison du COVID):

- tapis de yoga,
- brique, pad
- Sangle
- Serviette

Si vous ne souhaitez pas investir sur du matériel, le centre Namaste Yoga vous permet de louer votre matériel, **pour 50 euros « le kit de base », 80€ « le kit complet »**, il vous sera attribué pour toute l'année et gardé sur place, pour vous éviter de le transporter, mais vous pouvez également le ramener chez vous.

Si vous souhaitez acheter votre matériel, vous pourrez obtenir différents kits : *commande à faire avant le 3 septembre 2021.(ci-joint le bon de commande, paiement en liquide lorsque vous récupérez le matériel au centre)*

- Kit 1 « complet » (1 x tapis de yoga, 2 x briques de yoga, 1 x sangle de yoga, 1 x pad, 1 x gros bolster) 110€
- kit 2 « plus »(1 x tapis de yoga, 2 x briques de yoga, 1 x sangle de yoga, 1 x pad) pour 60€ .
- Kit 3 « kit base »(1 x tapis de yoga, 2 x briques de yoga, 2 cales, 1 x sangle de yoga) pour 60€
- Pour le matériel à l'unité je vous invite à me préciser votre demande.

Article 9 -Respect des règles de fonctionnement

Tout adhérent doit :

- respecter les horaires de cours annoncés,
- enlever ses chaussures sur le palier, et se laver les mains au gel hydro alcoolique.
- Laisser son sac et ses affaires personnelles aux portes manteaux.
- apporter son matériel ou le louer.
- éteindre son téléphone portable pendant les cours.
- Eviter d'utiliser un parfum « fort » ou de fumer juste avant de rentrée au cours (dans le but de respecter la sensibilité de chacun).

Article 10 - Cas de Force majeur indépendant de la volonté du Center Namaste yoga

Dans l'éventualité d'un cas de force majeure, ne permettant pas au centre Namaste Yoga d'assurer les cours en présentiel, le centre s'engage à maintenir des cours en vidéo en « direct » via ZOOM et/ou à fournir des supports (vidéos, audio, écrit), afin d'assurer une continuité à l'enseignement.

Dans aucun cas, le centre ne procédera à des remboursements et les usagers devront s'acquitter de leur cotisation quelque soit leur situation, sous peine d'y être contraint par la justice.

Date :

Lieu :

Signature avec la mention « lu et approuvé »